

MEILLEURE COPIE

Examen professionnel par avancement de grade ANIMATEUR·RICE PRINCIPAL·E DE 2^E CLASSE TERRITORIAL·E Session 2016 ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

Animville,

Le 22 septembre 2016

RAPPORT

À l'attention de Mr l'adjoint au Maire
en charge de la jeunesse, de la culture et de la vie associative

Objet : Les actions socio-culturelles « hors les murs »

Nous pouvons constater que le public, en particulier celui d'un grand nombre de jeunes, « déserte » actuellement nos structures publics, culturelles et associatives. Ce constat réalisé sur notre commune n'est pas une spécificité de notre collectivité mais reflète une problématique présente dans un grand nombre de commune française. C'est pourquoi nous nous intéresserons dans une première partie aux pratiques « hors les murs » qui visent à aller vers le public pour créer un lien, une communication. Nous évoquerons ainsi les actions socio-culturelles dans l'espace public et dans un second temps les actions transversales entre structures publics, culturelles ou associatives au sein des collectivités.

Dans une deuxième partie nous nous activerons à la mise en place d'une démarche de transversalité entre les structures existantes dans notre commune afin d'amener les jeunes (3-25 ans) à profiter davantage des actions proposées.

Pour cela, il sera important d'analyser les besoins, les attentes du public présent sur notre territoire.

Ensuite nous verrons quels types d'actions transversales sont envisageables sur notre commune au vu des structures existantes et la mise en place d'un projet de territoire.

I) L'animation socio culturelle « hors les murs »

Centres sociaux, Maison de quartier, musées, bibliothèque... autant de structures censées accueillir du public qui peuvent parfois souffrir d'un manque de fréquentation, d'intérêt de la population. Face à cela se sont développées les actions de « proximités » dites « hors les murs » visant à « aller vers » le public.

a) Les actions sociaux culturelles dans l'espace public

Aller au-devant des publics présent dans la rue afin de développer le lien avec les habitants, favoriser la participation du public à différentes activités culturelles ou sportives au sein

même de l'espace public, animer le territoire... Voici quelques uns des objectifs des centres sociaux de communes souffrant d'un manque de fréquentation de leurs structures publics.

Au-delà de ce manque de fréquentation, la difficulté est que cet isolement devient dangereux pour les jeunes, risquant une certaine stigmatisation mettant ainsi à mal le bien vivre ensemble dans la cité.

De ce fait, certaines communes ont ainsi multipliées les actions de proximité directement dans l'espace public : jeux sportifs, activités de plein airs, café débat aux pieds des immeubles...

Autant d'action visant à recréer du lien avec et entre les habitants, permettre d'informer le public sur les actions menées par la commune (temps forts, animations...).

b) Les actions transversales entre structures publics culturelles ou associatives

Les musées ou les centres culturels souffrent parfois d'un manque de fréquentations, de part un éloignement géographique ou l'image d'un lieu « élitiste » paraissant « inaccessible » pour une partie de la population.

Ainsi plusieurs musées dont le centre Pompidou, le Louvre, la réunion des musées nationaux ou le Quai Branly ont menés des actions « hors les murs » amenant ainsi les œuvres artistiques au plus près du public : au sein des prisons, dans les centres commerciaux ou encore à l'hôpital.

L'objectif était de rendre l'art accessible au plus grand nombre. Des démarches similaires existent également autour des médias et du numérique. En effet, l'outil informatique et notamment internet devient de plus en plus un passage obligé aux démarches administratives. Ainsi certaines communes ont mise en place des ateliers informatique itinérant pour faciliter l'accessibilité et la pratique de l'outil informatique.

L'objectif étant d'éviter la fracture numérique et l'isolement notamment en zone rurale.

Après ce tour d'horizon des différentes actions « hors les murs » qui ont pu être menés dans diverses collectivités, nous allons voir quelles sont les possibilités d'actions transversales entre nos différentes structures (écoles, maison de jeunes, médiathèque, musée de la photographie et centres de loisirs) afin de créer une vraie dynamique de territoire qui aura pour objectif d'amener les jeunes de la communes (3-25 ans) à fréquenter davantage ces structures.

II Démarche de transversalité et dynamique de territoire

Avant toutes actions, il sera nécessaire d'établir clairement les besoins et les envies du public pour susciter l'envie de fréquenter nos structures (centres de loisirs, maison de jeunes....)

a) Analyse des besoins

Il sera donc nécessaire d'aller vers ce public de jeunes. Il faudra donc pouvoir identifier clairement où ils se trouvent, quels espaces publics ils fréquentent ?

Missionnés des agents de la commune (adjoints d'animation) pour aller à la rencontre des jeunes et de leurs parents pour les plus jeunes, permettre ainsi de pouvoir poser des questions sur leurs regards et leur vision des services proposer par la commune notamment sur les actions socio structurelles. L'outil questionnaire sera un outil efficace pour recenser les besoins et les attentes du public et ainsi pouvoir adapter l'offre de service.

Pour les enfants des écoles, nous pourrons imaginer une distribution des questionnaires via les directions d'écoles à destination des familles.

La création d'un conseil de quartier dans chaque quartier de la commune pourra également être une source d'informations importante pour recueillir les besoins et les envies des

habitants et créer ainsi une certaine proximité et un bilan échu. Une fois ces données traitées, il sera essentiel que chaque structure prenne connaissance de ces constats et qu'elles soient conscientes de l'objectif commun qui est que les jeunes de la commune (3-25 ans) reviennent au sein de celles-ci et puissent profiter des actions en place.

b) Projet de territoire

L'écriture d'un projet de territoire par l'animateur territorial de la commune permettra de recentrer dans un même document les raisons pour lesquelles le public ne fréquente plus nos structures, leurs envies et resitue l'objectif principal : amener les jeunes à fréquenter davantage les établissements.

Ce projet de territoire devra définir le rôle de chacun des acteurs du territoire (animateurs de la maison des jeunes, animateurs du musée, et du centre de loisirs).

Ce projet visera à créer une réelle dynamique de territoire où pourront être imaginées des actions à destination du public commun à ces structures : les jeunes.

L'organisation d'une « commission » regroupant ces différents acteurs pourra faciliter la mise en place des actions, notamment à visée transversales entre les structures.

La mise en place d'actions « hors murs », d'animation en plein air sera la première étape qui devra permettre un premier contact avec le public (dans les parcs, hall d'immeuble).

Les animations sauront à définir en fonction des constats établis dans les questionnaires (cf sous partie a)).

La communication sera aussi un axe essentiel pour informer le public des actions à venir au sein de la commune.

Il sera important de pouvoir diffuser ces informations lors des animations de proximité mais aussi de manière transversales dans toutes les structures.

Nous pourrions également imaginer la mise en place d'activités en partenariat entre l'école et la maison des jeunes (mise en place d'animation périscolaire par exemple).

L'école pourra également accueillir ponctuellement des expositions photographiques proposées par le musée.

La venue de groupe classe à la médiathèque pour des expositions ou la projection de film éducatifs pourra également être un moyen de susciter l'envie chez les enfants de l'école et également d'informer les familles.

Concernant les jeunes de 12-25 ans, nous pourrions investir dans la projection de films en plein air en appui avec les animateurs de la médiathèque et du centre culturel.

Une évaluation sera nécessaire pour analyser l'impact de ce projet et la réussite ou non du retour des jeunes dans nos structures.

Pour cela le calcul du nombre d'adhésion, du comptage des personnes dans les structures sera un élément comptable qui nous permettra d'affirmer ou non l'atteinte de l'objectif fixé.